

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

3 AOÛT 2015

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h 04.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Normand Jolicoeur |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. | 6. |

ABSENT(S) : Alain Beaulieu

FORMANT QUORUM sous la présidence de M. le maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT : Mme. Danielle Gauvin, secrétaire-trésorière adjointe.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport du maire et des conseillers
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015

CORRESPONDANCE

5. Remise aux membres du conseil

ADMINISTRATION

6. Autorisation relative à la communication de renseignements à une personne inscrite aux services « clicSÉCUR » – Nomination de Monsieur Daniel Décary

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

7. Permis sujet à un PIIA – 90, rue Main
8. Permis sujet à un PIIA – 550, ch de la Rivière
9. Permis sujet à un PIIA – 525, rue Hovey
10. Permis sujet à un PIIA – 840, chemin Sherbrooke

INFRASTRUCTURE, VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

ACCEPTATION DES COMPTES

11. Acceptation des comptes à payer
12. Rapports des salaires nets – 2015-07
13. Déboursés de plus de 5 000 \$
14. VARIA
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

3 AOÛT 2015

2015-08-03.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-08-03.02

RAPPORT DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire et les conseillers font un rapport des différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus.

2015-08-03.03

PÉRIODE DE QUESTIONS

| | |
|---|--|
| Paule Obermeir | Ordre du jour pas sur le site Internet |
| Michel Rodrigue | Manque d'ordre du jour |
| Paul St-Pierre | Est-ce que les questions et réponses de la dernière réunion apparaîtront sur le procès verbal de juillet ? |
| Donald Watt | Liste de questions envoyée au Conseil par courriel. Mise à jour sur l'usine de filtration ? Traitement pour les algues bleues ? Remboursement du contracteur pour le délai ? |
| Karen Liedl | Confirmation des rumeurs concernant un nouvelle tour de communication Bell Mobilité ? Commentaire sur des problèmes possibles pour la santé. |
| Jean-Yves Durocher (Stanstead Journal) | Commentaires : Tour Bell – Référence Industrie Canada |
| Jack Wilmer | Emplacement tour de Bell |
| Michael Grayson | Tour Bell – Emplacement et pourquoi, préservation de North Hatley |
| James Cameron | Tour Bell – Emplacement – Vigilance |
| Brian Merrett | Vision à long terme pour North Hatley ? Comment se procurer une copie du Plan d'Action 2012-2017 ? Mettre sur le site Internet ? |
| Helen Cunningham | Commentaires sur une possible fusion de North Hatley avec le Canton de Hatley. Historique des discussions sur ça. Peut améliorer la situation financière de North Hatley. |
| Richard Cliche | Usine de filtration – Ouverture – Journées portes ouvertes c'est pour quand? |
| Michael Grayson | Réf. Nouvelles du Conseil: Coût du mandat ruisseau Kezar |
| John Hay | PPU – Zone inondable, promoteur propose un plan. Changement de zonage |
| Jacques Campbell | Périodes de questions : Réservées aux citoyens de North Hatley qui payent des taxes. Planification réunion fête en automne : invitation commerçants prochains jours prendre rendez-vous. Horticulture : Frênes infectés, suivi à effectuer |
| Helen Cunningham | Bois restants infectés, on en fait quoi? |

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

3 AOÛT 2015

| | |
|---|---|
| Jean-Yves Durocher (Stanstead Journal) | Intervention des journalistes à la période de questions ? |
| Brian Merrett | Stationnement : Étude des résultats du stationnement gratuit de cet été ? Répercussions des coûts des commerçants ? Est-ce que le conseil a pensé à établir un coût fixe pour les visiteurs comme en Europe ? |
| Paul St- Pierre | Selon John Hay- PPU – Projet Laliberté – Conformer aux normes |
| Richard Cliche | Événement Restless – Sécurité assurée par les organisateurs |

2015-08-03.04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-08-03.05

CORRESPONDANCE

La correspondance a été remise aux membres du conseil.

2015-08-03.06

AUTORISATION RELATIVE À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS À UNE PERSONNE INSCRITE AUX SERVICERS «CLICSÉQR» - NOMINATION DE MONSIEUR DANIEL DÉCARY

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE monsieur Daniel Décary, directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité du Village de North Hatley les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaire à l'inscription à clicSÉQR.

ADOPTÉE

2015-08-03.07

PERMIS SUJET À UN PIIA – 90, RUE MAIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 22 juillet 2015;

ATTENDU QU'une demande a été faite pour l'installation d'une enseigne commune sur poteau en remplacement de l'enseigne existante au 90, rue Main;

ATTENDU QUE selon le certificat de localisation, l'enseigne existante bénéficie d'un droit acquis de l'emprise de la rue;

ATTENDU QUE malgré le droit acquis de l'enseigne actuelle, le projet ne correspond pas aux normes de la réglementation en vigueur;

ATTENDU la recommandation du CCUP de refuser le projet;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP et refuse le projet tel que soumis et invite le demandeur a présenter un nouveau projet s'il le désire.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

3 AOÛT 2015

ADOPTÉE

2015-08-03.08

PERMIS SUJET À UN PIIA – 550, CHEMIN DE LA RIVIÈRE

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 22 juillet 2015;

ATTENDU QU'une demande a été faite pour la construction d'un bâtiment accessoire (garage) au 550, chemin de la Rivière;

ATTENDU QUE les travaux rencontrent les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturaux de la municipalité;

ATTENDU QUE l'aspect architectural du bâtiment prévu s'insère bien dans son environnement et a été approuvé;

ATTENDU QUE le projet doit correspondre aux normes de la réglementation en vigueur lors du dépôt final du projet;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2015-08-03.09

PERMIS SUJET À UN PIIA – 525, RUE HOVEY

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 22 juillet 2015;

ATTENDU QU'une nouvelle demande a été faite afin de clôturer le terrain du 525, rue Hovey;

ATTENDU QUE le style de clôture a été revu et le choix demeure plus esthétique et plus discret, se confondant ainsi à son environnement;

ATTENDU QUE la clôture aura une hauteur de 2 mètres et sera entièrement cachée par la butte végétalisée, aucunement visible par la rue. La hauteur sera suffisante afin de protéger la propriété contre les cervidés contrairement à une clôture de 1,5 mètre tel que permis au règlement;

ATTENDU QU'une végétalisation sera faite afin de camoufler la clôture dans les parties visibles soit par des vignes ou autres végétaux appropriés;

ATTENDU QUE la propriété est située sur un terrain de très grande dimension et est localisée aux limites extrêmes ouest de la municipalité;

ATTENDU QU'une clôture de 1,5 mètre visible demeure appropriée en milieu villageois mais que cette situation se prête bien à l'installation d'une clôture de 2 mètres;

ATTENDU QUE le projet doit correspondre aux normes de la réglementation en vigueur lors du dépôt final du projet;

ATTENDU la recommandation du CCUP d'accepter une dérogation mineure en lien avec ce projet;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2015-08-03.10

PERMIS SUJET À UN PIIA – 840, CHEMIN SHERBROOKE

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 22 juillet 2015;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

3 AOÛT 2015

ATTENDU QU'une demande a été faite pour l'agrandissement de la cuisine au 840, chemin Sherbrooke;

ATTENDU QUE les travaux rencontrent les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturaux de la municipalité;

ATTENDU QUE l'aspect architectural du bâtiment prévu s'insère bien dans son environnement et a été approuvé;

ATTENDU QUE le projet doit correspondre aux normes de la réglementation en vigueur lors du dépôt final du projet;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2015-08-03.11

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 3 août 2015 par le Service de trésorerie :

| | |
|------------------------------------|----------------------|
| Comptes réguliers au 3 août 2015 : | 116 316,02 \$ |
| Paiement par prélèvement : | 18 111,30 \$ |

ADOPTÉE

2015-08-03.12

RAPPORT DES SALAIRES NETS – 2015-07

| | |
|-------------------------|---------------------|
| 6 élus et 10 employés : | 27 871,96 \$ |
|-------------------------|---------------------|

ADOPTÉE

2015-08-03.13

DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'autoriser les achats suivants d'un montant supérieur à 5 000 \$:

| FOURNISSEURS | DATE | FACTURE | MONTANT |
|---|-------------|----------------|---------------------------|
| AQUATECH | | | |
| EAU POTABLE - MAI 2014 | 2014-05-31 | 40621 | 3258,19 \$ |
| EAUX USÉES - MAI 2014 | 2014-05-31 | 40547 | 1766,05 \$ |
| EAUX USÉES - MARS 2015 | 2015-03-31 | 44066 | 1766,05 \$ |
| EAU POTABLE - MARS 2015 | 2015-03-31 | 44127 | 3258,19 \$ |
| EAUX USÉES - TRAVAUX DIVERS - MARS AVRIL MAI 2015 | 2015-06-01 | 45686 | 548,95 \$ |
| EAUX USÉES - TRAVAUX DIVERS - MAI - JUIN 2015 | 2015-07-22 | 45773 | 578,07 \$ |
| EAUX USÉES - TRAVAUX DIVERS - MAI 2015 - CRÉDIT | 2015-07-22 | 45818 | (345,04) \$ |
| | | TOTAL | 10 830,46 \$ |
| | | | Taxes incluses |
| ÉQUIPEMENTS R.M. NADEAU | | | |
| TRACTEUR KUBOTA RÉG. 2015-05-14.09 ACHAT | 2015-06-30 | S-164816 | 54 410,77 \$ |
| TRACTEUR KUBOTA INSTALLATION SORTIE ÉLECTRIQUE ARRIÈRE... | 2015-06-30 | S-164770 | 423,51 \$ |
| TRACTEUR KUBOTA INSTALLATION LUMIÈRES DE FREIN | 2015-07-02 | S-164850 | 574,88 \$ |
| TRACTEUR KUBOTA CRÉDIT PARE SOLEIL ET BACK UP ALARM | 2015-07-02 | S-164851 | (62,98) \$ |
| | | TOTAL | 55 346,18 \$ |

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

3 AOÛT 2015

| | | | Taxes incluses |
|--|------------|--------------|---------------------------|
| FAE PYROTECHNIE INC. | | | |
| FÊTE DU CANADA - SPECTACLE PYROTECHNIQUE | 2015-07-01 | 56673 | 9 000,00 \$ |
| | | TOTAL | 9 000,00 \$ |
| Taxes incluses | | | |
| L'EXCELLENCE, AGRICOLE DE COATICOOK | | | |
| ENT. CAMION - | 2015-06-30 | BT 27595 | 1 867.06 \$ |
| | 2015-06-30 | BT 27600 | 2 108.72 \$ |
| | 2015-06-30 | BT 27605 | 7 298.72 \$ |
| | 2015-06-30 | BT 27610 | 6 650.31 \$ |
| | 2015-06-30 | BT 27619 | 689.85 \$ |
| | 2015-06-30 | BT 27622 | 2 069.55 \$ |
| | 2015-06-30 | BT 27626 | 229.95 \$ |
| | | TOTAL | 20 914.16 \$ |
| Taxes incluses | | | |
| ÉLECTRIQUE PRICE (1999) INC. | | | |
| MARCHÉ CHAMPÊTRE | 2015-06-29 | 25703 | 5 966,42 \$ |
| | | TOTAL | 5 966,42 \$ |
| Taxes incluses | | | |

ADOPTÉE

2015-08-03.14 **VARIA**
Aucun point.

2015-08-03.15 **PÉRIODE DE QUESTION**

Des questions sont adressées par les citoyens présents sur divers sujets, notamment :

| | |
|------------------|--|
| Daniel Grimard | Résolution 7 : Enseigne, dimension, refus. Droits acquis. Poteau supplémentaire pourquoi? |
| Paul St-Pierre | Parc Dreamland – Est-ce que le conseil a reçu la lettre concernant les conditions qu'il faut respecter au parc Dreamland ? (réponse reçu du directeur général et pas du Conseil). Demande au Conseil de revoir le règlement sur les ventes itinérantes pour le parc Dreamland. |
| Dominique Cyr | Vidange des poubelles endroits publics Pas de bac à recyclage dans les parcs Responsabilité près du dépanneur pour sa poubelle? |
| Lori Fergusson | Vente du popcorn dans le parc pendant des années. Pourquoi pas maintenant ? |
| Jacques Campbell | Machine à popcorn – Ancien règlement pour une seule machine dans le parc (la machine patrimoniale). Belle attraction, enfants et famille l'aiment, pourquoi arrêter cette tradition en demandant une révision des ventes sur le parc ? |
| Donald Watt | Parc Dreamland – Aucune problème pour avoir une machine à popcorn. |
| Lori Fergusson | Fait pour la communauté et non pour le profit |

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

3 AOÛT 2015

| | |
|-----------------|--|
| Donald Watt | Les gens apprécient l'ambiance Réponse à Mme Fergusson – Seulement un règlement pour vendre le popcorn et rien d'autre Suivi des questions envoyées par courriel |
| Dominique Cyr | Raison du déboursé de 5 000 \$ pour le marché champêtre |
| Michael Grayson | Plantation d'arbres au parc Rivière, il y a quelques années, ont été coupés, par qui, pourquoi ? |

2015-08-03.16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 46, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

Que la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Danielle Gauvin
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Michael Page, atteste que
la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.